

Conseil municipal du 3 décembre 2015

Compte rendu sommaire

Monsieur le Maire rappelle que suite aux événements nationaux, notamment les différents attentats qui ont eu lieu dans notre pays, le plan Vigipirate est renforcé.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a donné un avis favorable aux dossiers suivants :

1/ Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Maire rappelle que la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) modifie le découpage des Régions et vise à renforcer les intercommunalités. Les Intercommunalités passeront de 5000 à 15000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie. La CCCND n'est pas impactée par cette loi.

Toutefois, la commune de Diémoz souhaite qu'une étude soit engagée pour quatre scénarii possibles :

- Rapprochement entre la CCCND et la CAPI,
- Rapprochement entre la CCCND et Vienn'agglo
- Rapprochement entre la CCCND et l'Est Lyonnais,
- Possibilité de rester indépendant.

La commune de Beauvoir de Marc souhaite intégrer la CCCND.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) prévoit la dissolution du syndicat intercommunal du collège Jacques Prévert d'Heyrieux et le maintien du SIA plaine Lafayette.

2/ Compte rendu commission Travaux

Les travaux en cours, du Groupe Maternelle se déroule dans les temps prévus et dans de bonnes conditions.

Dans la zone artisanale de grange neuve , des travaux de revêtement seront effectués vers l'entrée de l'entreprise Arcelor Mittal .

Des travaux concernant les Canalisations d'eau potable sont programmés sur 2016 , avenue des bruyères .

Des travaux de mise aux normes ont été effectués au cimetière, pour le columbarium et le jardin du souvenir.

Les travaux du Bassin d'écrêtement débuteront au 1^{er} trimestre 2016.

3/ Finances

Des demandes de subvention ont été effectuées :

- Au conseil départemental pour la rénovation de la porte de l'église : estimation 17 500 € HT.
- Au conseil départemental pour l'aménagement d'un cabinet médical . Monsieur le Maire précise que Diémoz ne se situe pas en zone prioritaire et n'est donc pas subventionnée par l'ARS (Agence Régionale de Santé).
- Pour les vestiaires du foot au titre de la DETR 2016.

- A la Région Rhône Alpes pour la réalisation d'un parcours de santé à proximité du parc de la maison pour tous.

- Au conseil départemental pour la réalisation de travaux d'aménagement de réseaux en même temps que les travaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité. Le syndicat des eaux du Brachet lancera la consultation des entreprises.

Après consultations la mission pour le contrat d'entretien des installations d'éclairage public, des éclairages des équipements sportifs et des feux tricolores a été confiée à l'entreprise CITEOS pour un montant annuel de 8 976 € HT.

Une redevance réglementée a été mise en place pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages de réseaux de transports et de distribution d'électricité et de gaz.

4/ Compte rendu Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné : Schéma de mutualisation

- Le Schéma de mutualisation de services de la CCCND a été adopté, en précisant que cette mutualisation ne doit pas entraîner une charge financière supplémentaire au sein de la CCCND.

5/ Informations diverses

-Lors de l'assemblée générale Zone Sud du stock car, Monsieur GALLON précise que l'association remercie la commune pour la mise à disposition des salles et qu'à cette occasion plus de 200 repas ont été pris chez nos restaurateurs locaux.

- La remise des prix du fleurissement a eu lieu à Villard de Lans en présence de M.FRANDON, M.SAYER et M.JULLIEN.

-Il est à signaler que Le Conseil Départemental a réduit ses subventions pour l'entretien des sentiers de randonnées.